

4èmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

DECLARATION FINALE

Nous, les représentants des 28 collectivités territoriales japonaises et des 17 collectivités françaises, réunis à Takamatsu (Japon) du 29 au 30 octobre 2014 pour les Quatrièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée (désignées ci-dessous par « les Rencontres de Takamatsu »), adoptons la « Déclaration de Takamatsu » suivante :

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, tenues pour la première fois à Nancy à l'initiative des villes de Nancy et de Kanazawa en 2008, ont rencontré un grand succès lors de leur deuxième édition à Kanazawa et de leur troisième édition à Chartres (désignée ci-dessous par « les Rencontres de Chartres »). Les Quatrièmes Rencontres ont été organisées à Takamatsu, ville côtière de la mer intérieure de Seto.

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée dépassent le cadre habituel des échanges bilatéraux entre collectivités franco-japonaises jumelées ou partenaires. Il s'agit d'une conférence novatrice au cours de laquelle les représentants de collectivités locales de nos deux pays se rassemblent et présentent leurs bonnes pratiques en vue de résoudre des problèmes communs.

C'est par ailleurs pour nous un gage d'assurance et de fierté que le communiqué conjoint entre la France et le Japon, émis à l'issue de la réunion entre le Président de la République française et le Premier ministre japonais en juin 2013, de même que le communiqué de presse conjoint franco-japonais ayant suivi la rencontre entre les deux dirigeants en mai 2014, mentionnent l'importance des échanges entre les collectivités territoriales des deux pays et l'intérêt des Rencontres de Takamatsu.

Les présentes Rencontres avaient pour thème : « A l'ère de la mondialisation, quelles mesures les collectivités territoriales doivent-elles prendre afin de redynamiser l'économie locale ? ».

Depuis plusieurs années, la mondialisation rapide des sociétés et de l'économie influence profondément les économies de nos deux pays : délocalisations, problèmes liés à l'emploi...

Dans ce contexte, il est nécessaire de relancer les économies locales pour que

nos pays puissent continuer à se développer de manière pérenne.

Nous avons donc sélectionné trois points de vue communs autour desquels débattre de la redynamisation des économies locales : l' « Industrie », essentielle à la redynamisation, la « Culture », patrimoine de nos deux pays et élément vital, et l' « Urbanisme », base de l'activité économique. Les collectivités locales, réparties en ateliers, ont fait part de leurs différentes expériences et de leurs actions, et ont recherché ensemble des mesures pour continuer à les développer dans la durée.

1. Industrie

Nous reconnaissons l'importance qu'il y a à promouvoir le développement des industries de chaque région afin de relancer les économies locales, et en tirons les conclusions suivantes :

Face à la mondialisation les entreprises doivent réagir en améliorant la qualité, en développant l'innovation, en créant de la valeur ajoutée, en allant à la conquête des marchés à l'international.

Nos collectivités territoriales doivent les accompagner pour valoriser les partenariats, améliorer la formation, favoriser la recherche scientifique, développer l'attractivité des territoires par le tourisme, la culture, la mise en avant de l'identité locale.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Concentrer les ressources territoriales à travers la stratégie de pôles d'excellence qui coordonne les industries, les institutions et les universités et dynamiser les échanges entre ces pôles entre la France et le Japon.
- Communiquer sur l'attractivité des territoires, en coordonnant les diverses ressources touristiques et en créant une narration qui relie les différents atouts.
- Coopérer entre la France et le Japon dans le domaine de la formation et des ressources humaines à travers d'une part, la coordination des universités, le système du double diplôme et d'autre part, l'accueil des étudiants étrangers.
- Favoriser les entreprises, en particulier les PME - à fort potentiel à se développer et à échanger à l'échelle internationale par l'action des pouvoirs publics.
- Prendre de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de vie sur les territoires et ainsi remédier à la sur-concentration des ressources humaines et des entreprises dans les métropoles.

2. Culture

Lors de la séance plénière le premier jour des Rencontres de Takamatsu, nous avons assisté à une conférence introductive donnée par Sôichirô Fukutake, président de la Fondation Fukutake, sur le projet urbain autour de l'art à Naoshima. Puis, à l'issue de nos discussions au cours de l'atelier « Culture », nous avons pris conscience une fois de plus de l'efficacité de l'aménagement urbain mettant en avant la culture pour stimuler les économies locales, et en tirons les conclusions suivantes :

- Dans nos pays, qui valorisent tous deux les traditions artistiques, la culture prend des formes diverses et variées selon les collectivités locales. Nous avons reconnu qu'il est crucial de mettre en avant les attraits culturels qui nous sont propres afin de relancer les économies à l'ère de la mondialisation. Nous avons réalisé l'importance de continuer à échanger des informations au sujet de nos politiques culturelles dans le cadre de ces Rencontres, qui réunissent des participants des collectivités territoriales françaises et japonaises.
- Nous avons pris une nouvelle fois conscience de l'intérêt de l'investissement humain et des liens entre les citoyens en ce qui concerne la poursuite de relations internationales dans un contexte de contraintes budgétaires, et reconnaissons qu'il faut obtenir la compréhension et la participation de tous afin de pouvoir faire fructifier les échanges internationaux.

3. Urbanisme

Nous avons abordé les défis qui se posent aux collectivités territoriales de nos deux pays : la ville intelligente, l'énergie renouvelable et la mobilité par le transport commun, et en tirons les conclusions suivantes :

- Les deux pays constatent que certains choix d'urbanisme provoquent des difficultés dans la gestion des centres-villes et des problèmes de connection entre le centre et la périphérie, mais les situations économiques et démographiques des deux côtés sont différentes. Cependant, les collectivités territoriales françaises et japonaises sont toutes réactives et responsables devant les citoyens, et possèdent une capacité suffisante d'adaptation et d'innovation face à ces situations.
- Il est important de partager les expertises et les expériences pour évoluer vers une

ville plus durable et plus intelligente à travers la coopération transversale entre nos collectivités locales.

A l'issue de ces discussions, il paraît clair qu'il est nécessaire d'entreprendre la relance des économies locales, et qu'il est pour ce faire crucial de rassembler les ressources propres à chaque région et de projeter un développement adapté aux réalités de leurs territoires. Nous avons également pris conscience de ce que le partage et la confrontation d'informations au sujet des différentes situations régionales s'avéraient utiles pour élaborer des politiques locales.

Nous convenons en outre de promouvoir des actions permettant d'échanger régulièrement nos exemples de bonnes pratiques et de stimuler les relations humaines pour mettre en place un partage d'informations et un dialogue durables entre les collectivités territoriales françaises et japonaises.

Cette année est celle du 90ème anniversaire de la fondation de la Maison Franco-Japonaise, qui a donné une forte impulsion aux relations culturelles entre nos deux pays. L'organisation des Rencontres de Takamatsu en cette année mémorable a permis de contribuer grandement à la promotion des échanges et des liens d'amitié entre la France et le Japon.

Afin d'approfondir davantage les relations entre les collectivités locales françaises et japonaises, nous confirmons que les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée seront reconduites, et nous convenons de les organiser dans deux ans, en 2016, à Tours, en France. Nous nous réjouissons de nous revoir dans deux ans à Tours et nous engageons à favoriser le développement des liens entre les collectivités territoriales de la France et du Japon et à contribuer à la paix et la prospérité dans le monde.

Le 30 octobre 2014 à Takamatsu, Japon